

**Quel avenir pour la chirurgie oncologique dans le secteur privé :
Le point de vue de la FHP IF**

Dr FOULON, PDG de la clinique Ste Marie à OSNY

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers confrères,

Nous sommes très heureux de vous accueillir ce soir dans le cadre d'une manifestation organisée conjointement entre le syndicat des cliniques, la FHP IF, et l'Union régionale des médecins libéraux d'Ile de France. Tout le secteur hospitalier privé francilien est ainsi présent pour cette rencontre que nous voulons fondatrice de liens resserrés entre les représentants des médecins et ceux des établissements afin d'organiser ensemble notre devenir commun.

Notre proximité dans la gestion et le fonctionnement quotidien des cliniques nous conduisent en effet tout naturellement à rassembler nos forces pour intervenir de manière concertée sur des sujets, comme celui de la cancérologie, qui nous préoccupent tous et pour lesquels nos actions ne peuvent être que coordonnées.

Je me réjouis de la tenue de cette réunion entre nos deux organismes professionnels. J'y vois l'annonce d'une orientation professionnelle commune prometteuse que la FHP IF souhaite développer avec son partenaire naturel qui rassemble la communauté médicale libérale qui anime l'activité des cliniques privées ici présentes.

Les lieux de synergie entre le corps médical et les responsables d'établissements dans la gestion de nos structures sont, vous le savez, toujours plus nombreux :

- La tarification à l'activité nous offre l'occasion de nous rassembler, gestionnaires et médecins, autour d'une tarification commune qui se situe au plus proche de l'activité médicale effectuée par les praticiens.
- La démarche qualité, que nous conduisons depuis plusieurs années déjà, mais qui a pris un nouveau virage dans le cadre de la 2^{ème} vague de labellisation des établissements, dite certification (ex accréditation), inclue désormais vous le savez, l'évaluation individuelle des pratiques professionnelles des médecins ce qui nous conduira inévitablement à travailler de concert dans ce domaine.
- Enfin la situation particulièrement atypique de notre région justifie également me semble t-il une mobilisation commune des médecins et des chefs d'établissements sur un sujet d'importance comme celui du cancer. L'Ile-de-France est en effet de part sa taille et l'offre de soins qu'elle assure une région de référence dont les initiatives sont prises en compte et souvent reproduites.

La présence de nombreux établissements hospitalo-universitaires dans Paris-même, au sein de l'AP-HP, ainsi que de centres de lutte contre le cancer dont les travaux font autorité accroissent la nécessité pour le secteur privé de faire valoir sa place et sa spécificité dans l'offre de soins régionale. La forte compétitivité qui existe entre nos différentes structures ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de valoriser nos efforts en terme de techniques médicales innovantes, d'organisation concertée des soins, performante et efficiente.

Le développement de réseaux de santé entre nos établissements et l'échange sur des pratiques professionnelles concertées garantira me semble-t-il la pérennité de nos structures et leur reconnaissance dans le cadre de la nouvelle organisation des soins qui s'annonce.

Pourquoi en effet, me direz-vous, organiser ensemble une soirée consacrée au devenir de la chirurgie cancérologique ?

Plusieurs circonstances motivent ce choix :

- D'abord plus que jamais l'activité de cancérologie devient une priorité de santé publique. Le plan cancer, lancé pour 5 ans par le Ministère en 2003, a bien montré s'il le fallait, la détermination des Pouvoirs Publics à structurer cette activité, à en accroître la qualité, en remettant toujours plus le patient au cœur de son dispositif, et à impulser une plus grande efficacité dans la lutte contre une maladie brutale, douloureuse et au taux de mortalité élevé. Les SROS de 3^{ème} génération, qui comprendront un volet consacré à la cancérologie, traduiront ces orientations politiques en région de manière forte et parfois contraignante.
- Ensuite parce que les professionnels issus du secteur privé et libéral se sont largement investis dans la lutte contre le cancer au sein de leurs établissements et dans leurs pratiques professionnelles, dans le souci d'une qualité des soins toujours accrue.

L'hospitalisation privée en Ile de France représente en effet, rappelons-le :

- **Plus de 45% des séjours chirurgicaux en hospitalisation complète, elle assure ainsi à elle seule, le plus grand nombre de séjours chirurgicaux de la région, avant l'AP HP et les centres de lutte contre le cancer;**
- **Un peu moins de 45% des séjours médicaux ;**
- **40% des séances de chimiothérapie effectuées en hôpital de jour ;**
- **50% de l'activité de radiothérapie privée hors hospitalisation complète.**

(cf document ARH IF : La cancérologie en Ile-de-France, novembre 2003, sur des données PMSI 2001)

Cette place tout à fait significative que nous occupons ensemble dans l'offre de soins doit s'accompagner d'une reconnaissance corrélative de nos outils de travail et de notre savoir-faire dans le cadre de la nouvelle organisation des soins qui se prépare pour la cancérologie, tout particulièrement du fait de notre place prépondérante dans la réalisation des séjours chirurgicaux franciliens.

C'est pour cela que nous sommes réunis ce soir.

Vous le savez en effet, l'offre de soins en cancérologie doit être structurée autour d'une nouvelle autorisation qui ne portera plus que sur l'activité de soins en cancérologie.

Elle devrait être octroyée, d'après le projet de décret sur l'activité de soins en cancérologie et la circulaire du 22 février 2005, à des « sites de cancérologie » disposant de l'ensemble des modalités de diagnostic et de traitement en cancérologie :

- chirurgie bien sûr ;
- mais aussi : chimiothérapie, radiothérapie et, nouvelle exigence des textes : la réalisation de soins de support pour l'accompagnement du patient, à côté de sa prise en charge purement médicale.

Or nombre d'entre vous réalisent quotidiennement des interventions chirurgicales qui se révèlent être d'origine cancéreuse.

- Sans nécessairement se considérer comme des sites de cancérologie d'autres parmi vous ont une pratique professionnelle soutenue dans certaines spécialités chirurgicales où les pathologies cancéreuses sont fréquentes, et souhaitent la conserver, mais ne disposent pas d'une prise en charge médicale en chimiothérapie.

- D'autres encore trouvent dans la chirurgie carcinologique le prolongement naturel d'une activité chirurgicale, parfois hyperspécialisée et reconnue dans son domaine comme une activité de référence, sans être pour autant des centres de cancérologie.

- Enfin, en ce qui concerne les chirurgiens, on peut se demander si les quotas d'actes sont acceptables ? Vont-ils permettre la poursuite d'une activité médicale ? La fréquence d'un acte est-elle le critère le plus performant d'une pratique de qualité ?

De même, un praticien exerçant sur plusieurs sites se verra reconnu compétent sur l'un d'eux et ne sera pas autorisé sur d'autres sous prétexte que l'activité y est insuffisante.

Ce dispositif peut être un facteur indéniable de dépendance et risque de déstabiliser les établissements qui pourraient ainsi perdre des segments d'activité.

- Parmi les propositions envisagées :

L'agrément pour la chirurgie cancérologique semble devoir dépendre tantôt du nombre d'actes réalisés par le praticien, tantôt du nombre d'actes réalisés dans la structure par un ensemble de médecins qui mutualiseraient leurs activités (exemple : la Chirurgie thoracique).

Ce critère est-il acceptable ?

L'introduction de ces quotas amène un nouveau bouleversement dans les établissements de santé privés.

Alors, il nous faut retrousser nos manches, dans la prise en charge du cancer en France.

Nos établissements doivent être à la pointe de la technologie et de l'innovation. Nous devons continuer de traiter le cancer en France de manière exemplaire.

Créons les réseaux de cancérologie et les centres de coordination en cancérologie, organisons les réunions de concertation pluridisciplinaires, regroupons nos chirurgiens, organisons nos centres de traitements privés de Radiothérapie et de Chimiothérapie, au sein de nos sites de cancérologie privés et publics.

C'est à ce prix que les établissements de santé privés seront reconnus dans la prise en charge du cancer et qualifiés en tant que tel. Nous aurons également intérêt à accroître la collaboration avec les établissements de santé publics dans le cadre des sites de cancérologie et des réseaux.

Finalement, la question principale que nous pouvons nous poser ce soir est celle de savoir :

Que deviendront demain nos structures privées et les professionnels qui y exercent dans le cadre de la nouvelle organisation du cancer ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons rassemblé une série d'experts qui vous donnerons chacun leur opinion puis nous échangerons ensemble sur le sujet :

- [Gérard PARMENTIER, le Secrétaire Général de l'UNHPC](#), nous présentera la nouvelle organisation des soins prévue dans le plan cancer ;

- [Madame Béatrice CAUX, directrice du Centre Cardiologique du Nord](#), donnera le point de vue d'une clinique atypique, spécialisée en chirurgie cardiaque, mais qui réalise pour autant un niveau conséquent d'interventions chirurgicales en cancérologie ;

- [Quatre praticiens, tous confrontés au traitement du cancer](#), qui témoigneront de leurs pratiques professionnelles et de leurs interrogations :

➤ [Le Docteur JJ BRETEL, Syndicat National des radiologues et oncothérapeutes \(SNRO\)](#) ;

➤ Le Docteur Jean BELLAMY, élu URML IDF et chirurgien oncologue au Centre Chirurgical du Val d'Or (Saint Cloud) ;

➤ Le Docteur Pierre-Frédéric RIVET, chirurgien à la Polyclinique Mantaise (Mantes la Jolie) ;

➤ Le Docteur Bernard HUYNH, Président URML IDF et gynécologue obstétricien à la Clinique Hartman (Neuilly sur Seine) ;

- [Monsieur Gilles ECHARDOUR](#) nous indiquera la position de l'ARH d'Ile de France ;

- Enfin mon confrère le [Docteur Bruno SILBERMAN, président de la section des Spécialistes de l'URML](#), clôturera cette soirée ;

L'objectif de cette rencontre est, vous l'aurez compris, de vous laisser aussi la parole. Les interventions de chacun seront donc brèves et vous aurez la possibilité de débattre à plusieurs reprises avec les participants.

Merci à tous et bonne soirée.